

NEWSLETTER

DANS CE NUMÉRO :

- Point SIRH Kelio
- Présentation de la démarche DAR
- Choé REGALDO notre championne de France en sport adapté
- Projet DUI
- Acquisition locaux SAMNA Yssingaux
- Retour sur les évaluations du PHE
- Salon HANDI'CAP au travail 2024

Point SIRH Kelio

Le mois d'octobre a été rythmé par les formations aux différents modules de la partie SIRH de Kelio, comme nous l'avions évoqué dans la dernière Newsletter.

Les Assistantes de direction en charge des Ressources Humaines ainsi que le groupe projet SIRH (Marina Foury et Laëtitia Graille), ont pu appréhender cette nouvelle utilisation du logiciel et vont pouvoir, progressivement, la prendre en main.

Sur la période octobre-novembre, nous allons réaliser, avec le consultant de la partie SIRH, quelques ajustements sur les données importées et/ou l'utilisation du logiciel, en fonction de nos besoins. »

La démarche d'autorégulation (DAR)

Les associations ASEA 43 et ADAPEI 43, ont choisi d'unir leurs forces et de mettre à profit leurs complémentarités pour offrir, dans le cadre de l'appel à candidatures « Déploiement d'une démarche d'autorégulation Collège Jules VALLES le Puy-en-Velay », une réponse commune qui puisse répondre au cahier des charges des dispositifs d'autorégulation au collège.

La démarche d'autorégulation (DAR) qui va prochainement se déployer au sein du collège Jules Vallès vient compléter l'éventail des modalités de scolarisation proposées aux jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement (TSA, Dys, TDAH, TDI). Elle n'a pas vocation à se substituer aux formules préexistantes ni à s'inscrire avec elles dans une logique de filière. Son but est de permettre une diversification de l'offre scolaire et médicosociale combinée dans le contexte général de l'école inclusive.

L'ASEA 43 est l'organisme retenu pour porter la démarche DAR au collège Jules Vallès et recrute en collaboration avec l'ADAPEI 43, 3 travailleurs sociaux et 1 Psychologue pour répondre au besoin du Dispositif DAR.

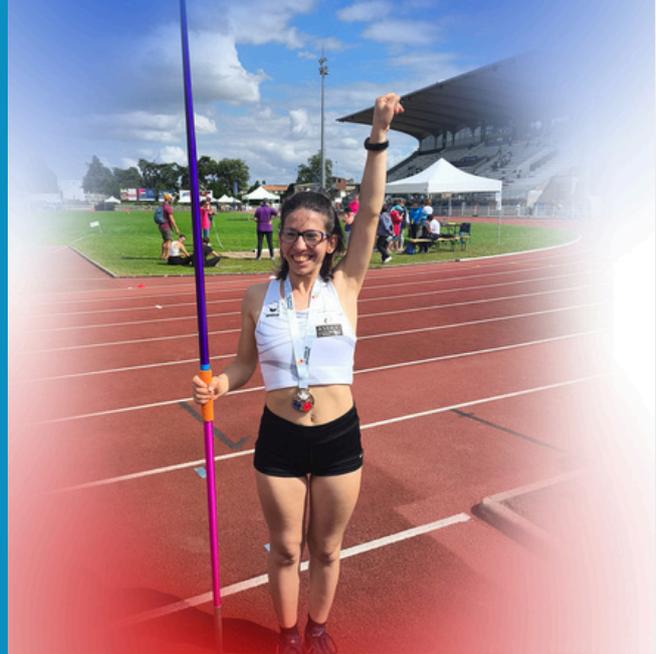
Chloé REGALDO

« L'athlète de l'ESAT DE MEYMAC »

Pour sa dixième saison Chloé a une nouvelle fois performée en 2024 aux championnats de France Para-Athlétisme à Poitiers. En effet, au javelot elle ramène la médaille d'argent et est donc vice-championne de France dans sa nouvelle tenue aux couleurs de l'ASEA 43. Cette médaille est la cinquantième. Elle a été, depuis ses débuts 9 fois championne de France (3 titres au 400 mètres, 2 titres au javelot, 2 titres au saut en longueur, 2 titres en cross court), 10 fois vice-championne de France (4 fois à la longueur, 3 fois au javelot, 3 fois en cross court) et 1 fois médaille de bronze au cross, soit 20 podiums. Elle est aussi 28 fois championne régionale dans ces différentes disciplines et 2 fois deuxième au lancer de poids, soit 30 podiums.

Un beau palmarès qui ne demande qu'à être complété dès le 15 décembre à Annecy pour les championnats régionaux de cross où Chloé pour la première fois sera alignée sur le cross long.

vice-championne de France du javelot 2024



Projet DUI : On en est où ?



Tout d'abord, nous remercions vivement les professionnels qui se sont investis pour le choix de ce nouveau logiciel, que ce soit pour la validation du cahier des charges, pour leur participation aux démonstrations et les retours qui ont été faits. Encore merci pour votre travail et votre professionnalisme.

Le projet entre maintenant dans une nouvelle phase : le déploiement. Actuellement nous organisons et planifions cette nouvelle étape, un calendrier prévisionnel de déploiement et de nouveaux groupes de pilotage vous seront présentés prochainement.

“
Acquisition Locaux
SAMNA Yssingeaux
”



Pour les besoins du SAMNA, l'association va signer le 9 décembre prochain l'acquisition d'un ensemble de logements réunis sur un même bâtiment sur la commune d'Yssingeaux. Ces locaux étaient déjà en partie occupés par le SAMNA.

Disposition des locaux :

- 2 logements collectifs de 6 places
- 1 appartement de transition 2-4 places
- 1 espace bureau pour les professionnels

Sur Yssingeaux, les 2 équipes de professionnels du SAMNA accueillent :

- 12 jeunes en collectif
- 6 jeunes en transition
- 22 jeunes en appartements diffus

Retour sur les évaluations du Pôle Protection Enfance

Thématiques	AEMO	DEFI	MECS	SAE
1. Bientraitance et Ethique				
2. Droits de la personne accompagnée				
3. Expression et participation de la personne				
4. Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement				
5. Accompagnement à l'autonomie				
6. Accompagnement à la santé				
7. Continuité et Fluidité de parcours				
8. Politique Ressources Humaines				
9. Démarche Qualité et gestion des risques				

AXES FORTS :

- Des personnes accompagnées et accueillies satisfaites de leurs prise en charge
- Prise en compte des besoins et des attentes des personnes par les professionnels (DEFI - MECS)
- Mise en lumière des différents risques (addictions, malnutrition, sexualité...) (DEFI)
- Partenariat riche permettant une continuité et une fluidité de parcours
- Valorisation de la préparation de la vie "à l'extérieur" (DEFI)
- Respect, dignité et consentement sont systématiquement recherchés dans les projets d'accompagnement
- Un cadre de vie respectueux des droits de la personne (MECS)
- Mise en place d'actions en lien avec la santé mentale (SAE)

AXES DE PROGRÈS :

- Définir une stratégie en matière de bientraitance et d'éthique
- Définir une stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux
- Définir et déployer un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence
- Renforcer la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Actualiser les documents (DUERP, projet d'établissement)
- Réactualiser le projet de pôle et écrire le projet d'établissement (DEFI)
- Recueillir la satisfaction de la personne accompagnée (DEFI)
- Formaliser le projet d'accompagnement (DEFI - MECS)
- Former les professionnels aux droits des personnes (SAE)
- Mise en place d'instances/formes de participation pour recueillir la satisfaction de la personne et/ou de sa famille (SAE)

Rapport final et plan d'actions à présenter à nos autorités de tarification avant le 31 décembre 2024.

Salon Handi'Cap au travail 2024

Jeudi 7 novembre 2024 à la MPT de Brives-Charensac, toute l'équipe de Cap emploi organisait le salon Handi'Cap au Travail sur le maintien dans l'emploi et la compensation du handicap, à l'attention des employeurs du territoire.

Plus de dix exposants de matériel de compensation du handicap, les acteurs de la Santé au Travail du département et toute l'équipe de Cap emploi étaient mobilisés pour présenter des solutions de compensation innovantes, pour sensibiliser les participants aux différentes typologies du handicap, pour créer du lien avec les employeurs du territoire. L'idée générale était bien de montrer les nombreuses solutions de compensation que les conseillers Cap emploi peuvent mobiliser lorsqu'un salarié est en difficulté sur son poste de travail, quel que soit le handicap. Côté matériel, les visiteurs ont pu découvrir des mini-gerbeurs adaptés au secteur industriel, des chariots motorisés, des établis amovibles, des ergo-squelettes nouvelle génération très facile à utiliser en industrie comme par un agriculteur, et bien sûr des solutions innovantes pour aménager les postes de travail bureautique.

Et voici en image quelques présentations de ces équipements !

Une belle journée de partenariat, d'échange, d'information et de sensibilisation au handicap au travail, à renouveler...

